

210C0278

FR0000066177-OP007-AS04-ES01

25 mars 2010

- Ouverture et calendrier de l'offre publique alternative simplifiée visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

COMPAGNIE LA LUCETTE

(Euronext Paris)

- 1 - Le 24 mars 2010, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique alternative simplifiée visant les actions de la société COMPAGNIE LA LUCETTE, déposée par UBS, agissant pour le compte de la société Icade (cf. Décision & Information 210C0270 du 24 mars 2010).

La note d'information de Icade (visa n°10-064 du 23 mars 2010) et la note en réponse de la société COMPAGNIE LA LUCETTE (visa n°10-065 du 23 mars 2010) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique alternative simplifiée sera ouverte **du 26 mars au 19 avril 2010 inclus**.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

- 2 - La cotation des actions COMPAGNIE LA LUCETTE sera reprise à compter du 26 mars 2010.